

**Certificat d'examen de type  
n° F-04-B-1109 du 12 octobre 2004**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E070110-D1-1

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur  
type VENTOCHECK (classe X(1))**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 19 mars 1998 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments de pesage à fonctionnement automatique : trieurs-étiqueteurs.

**FABRICANT :**

VENTOMATIC SpA, VIA G.MARCONI 20, 24030 VALBREMBO (BERGAMO) (ITALIE).

**DEMANDEUR :**

Le demandeur est le fabricant.

**CARACTERISTIQUES :**

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur type VENTOCHECK, ci-après dénommé instrument est destiné au pesage d'objets en fonctionnement continu (les charges sont pesées en mouvement).

Il est constitué par :

- 1/ un dispositif de transport des objets par bande (amenée des objets sur l'unité de pesage, pesage et évacuation).
- 2/ une unité de pesage comprenant :

- un dispositif récepteur de charge composé d'un dispositif transporteur de charge à bande dont le support repose sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge.
- Un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par deux capteurs à jauges de contrainte HBM type PW 16 C3 ( $E_{max} = 150$  kg).
- Un dispositif de commande et d'affichage type EWU/010 « VENTODIGIT ». L'instrument est équipé des dispositifs fonctionnels suivants :

- dispositif de mise en évidence d'un défaut significatif ;
- dispositif de réglage statique de la pente protégé par le dispositif de scellement ;
- dispositif de réglage dynamique valide sur toute l'étendue de pesage pour un produit donné et accessible à l'utilisateur. Toute modification est automatiquement enregistrée de manière traçable et non effaçable ;
- dispositifs de mise à zéro :
  - dispositif semi-automatique de mise à zéro ;
  - dispositif automatique intermittent de mise à zéro (la durée maximale entre deux mises à zéro est de 30 minutes) ;

- dispositifs de tare :
  - dispositif de prédétermination de tare ;
- dispositif de test de l’affichage à la mise sous tension. Un temps de chauffage de 15 minutes après mise sous tension est nécessaire.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- Portée maximale : Max = 60 kg
- Portée minimale : Min  $\geq$  10 kg
- Echelon de vérification :  $e \geq$  50 g
- Nombre d’échelons :  $n \leq$  1200
- Effet maximal soustractif de tare : PT = - 500 g
- Températures limites d’utilisation : de - 10 °C à + 40 °C
- Vitesse : elle peut atteindre 102 m/min (1,7 m/s).

#### **SCELLEMENT :**

Le dispositif de scellement est décrit en annexe.

L’instrument permet également d’enregistrer de manière traçable et non effaçable les modifications des paramètres relatifs au réglage dynamique de la trieuse (durée avant échantillonnage et facteur de correction) pour chaque « recette » propre à un type de préemballages à contrôler.

On accède aux informations par le menu « Recettes » en sélectionnant « Historique ».

L’identification de la partie du logiciel à caractère légal, affichée lors du démarrage et pouvant être visualisée à partir du menu « Services » en sélectionnant « Info Version » est « R3.20 – 21/01/04 ».

#### **CONDITIONS PARTICULIERES D’INSTALLATION :**

L’instrument est destiné à être installé de manière fixe ; il n’est pas équipé d’un dispositif indicateur de niveau.

#### **INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Les inscriptions réglementaires figurant sur un instrument sont les suivantes :

- nom du fabricant
- numéro de série et désignation du type de l’instrument
- vitesse maximale du convoyeur de charges en m/s
- cadence maximale de fonctionnement en nombre d’objets par minute
- tension de l’alimentation électrique, en V
- fréquence de l’alimentation électrique en Hz
- pression du fluide de transmission
- numéro et date du présent certificat
- indication de la classe d’exactitude
- caractéristiques métrologiques (Max, Min, e, d, PT-)
- températures limites d’utilisation : - 10 °C, + 40 °C

#### **CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :**

La vérification primitive d’un instrument type CP 90 est effectuée en une phase au lieu d’installation.

Outre l’examen de conformité au présent certificat, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont les suivants :

- 1/ étendue et exactitude de la mise à zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.4 de la Recommandation R 51 de l’OIML ;
- 2/ stabilité du zéro et fréquence de réglage automatique du zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.5 de la

Recommandation R 51 de l'OIML. ;

- 3/ excentration selon la procédure décrite en Annexe A.6.7.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML (lorsque les charges peuvent se présenter de manière excentrée) ;
- 4/ essai de pesage en appliquant l'essai fonctionnel décrit en Annexe A.6.1.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;

Ces essais sont réalisés en mode de fonctionnement automatique.

Les tolérances et conditions de fonctionnement applicables pour les essais 1/ et 2/ sont définies au paragraphe 3.3 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Les tolérances applicables pour l'essai 3/ sont définies par le paragraphe 2.8 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Les tolérances applicables pour l'essai 4/ sont définies par le premier alinéa du paragraphe 2.5.2 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

**DÉPÔT DE MODÈLE :**

Les plans et schémas sont déposés au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/ E070110-D1 et chez le demandeur.

**VALIDITE :**

Le présent certificat a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

**REMARQUE :**

En application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées en son article 1<sup>er</sup> ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

**ANNEXES :**

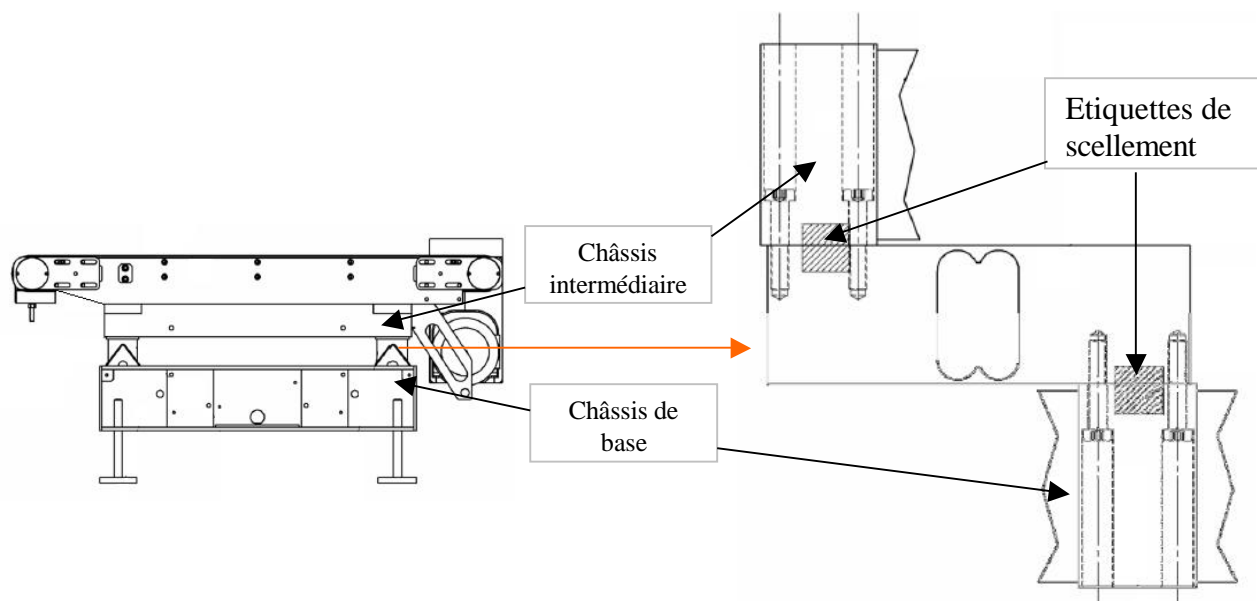
- Scellement
- Dessins
- Présentation du boîtier de l'unité de commande et d'affichage type EWU/010

Pour le Directeur général

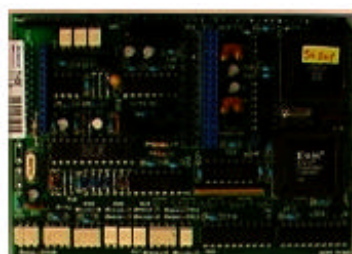
Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification

## Scellement

Scellement au niveau des capteurs



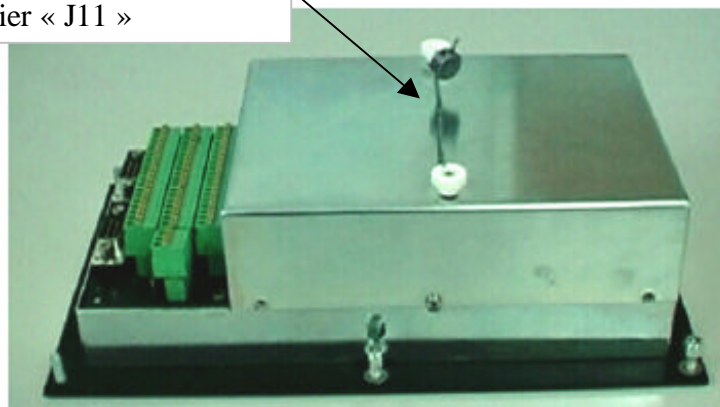
Scellement au niveau du boîtier de commande et d'affichage type EWU/010



Le cavalier identifié par « J11 » doit être en position verrouillée



Le scellement empêche l'accès au cavalier « J11 »



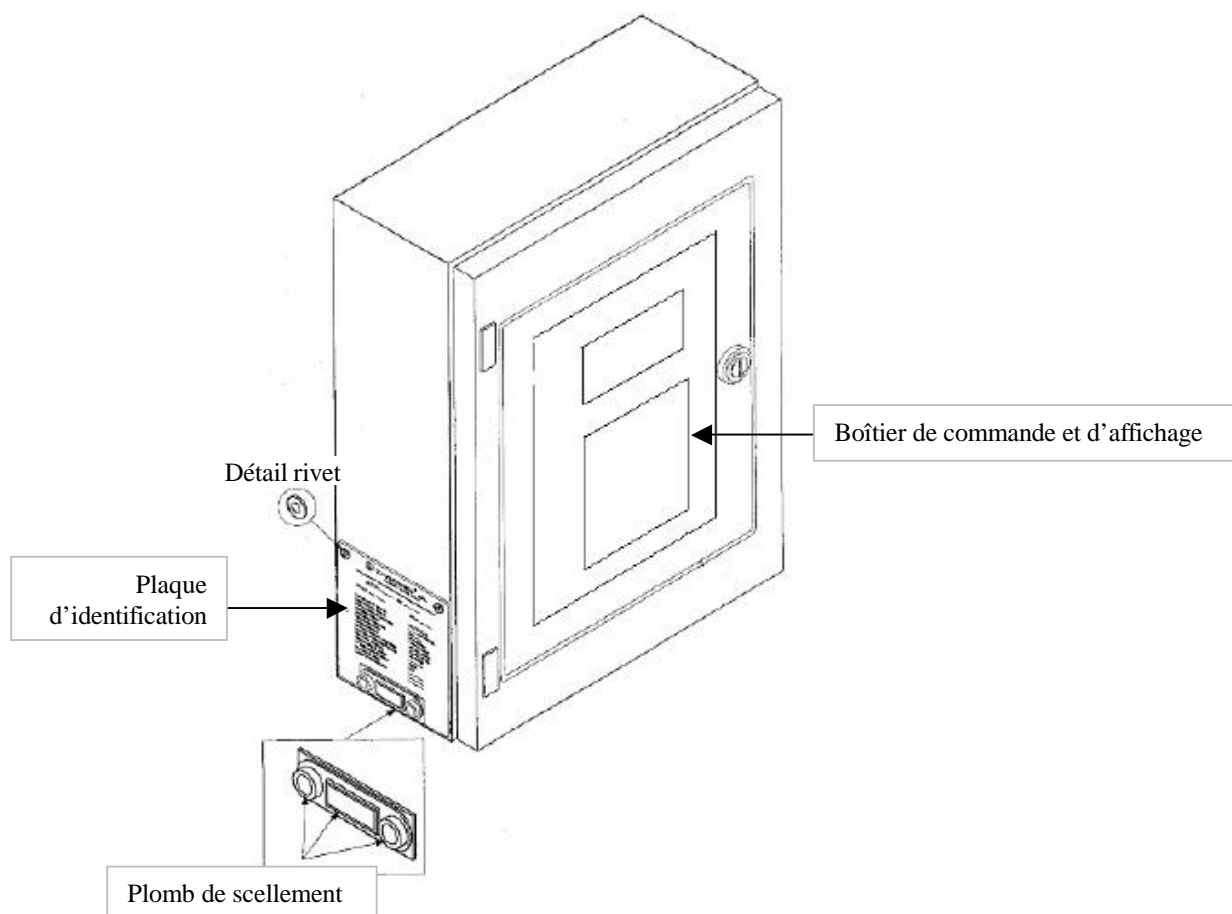
## Scellement (suite)

Scellement au niveau du boîtier de jonction des capteurs



Etiquette de scellement

## Marquage



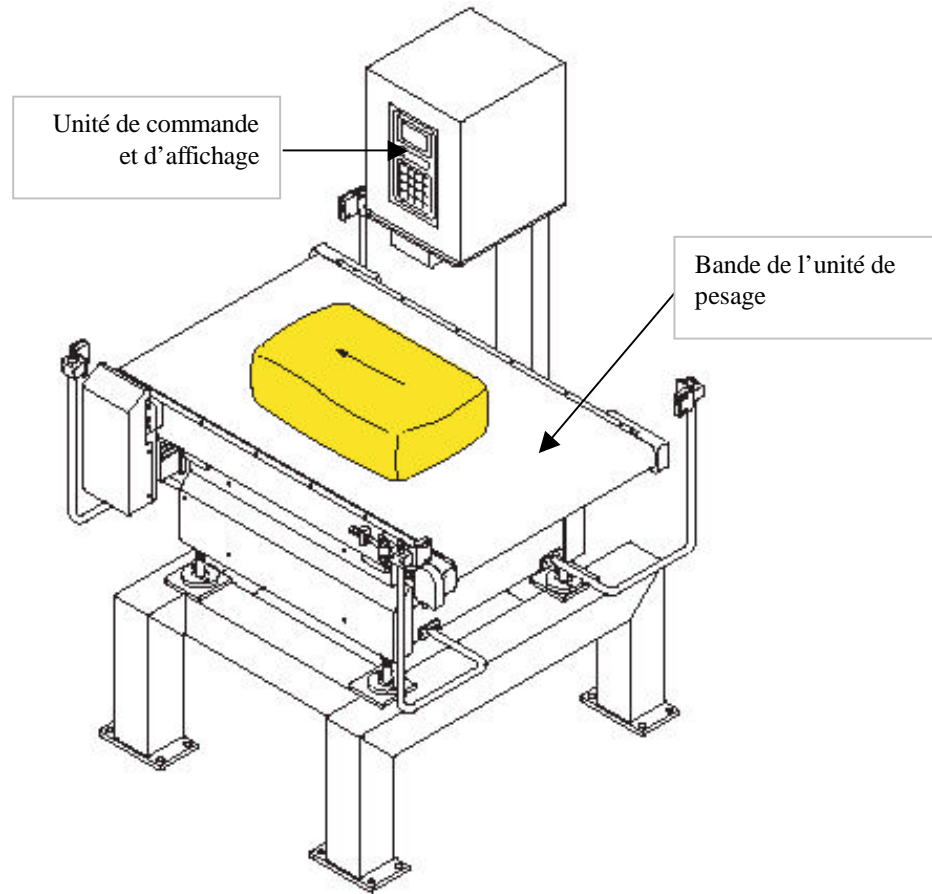
Boîtier de commande et d'affichage

Détail rivet

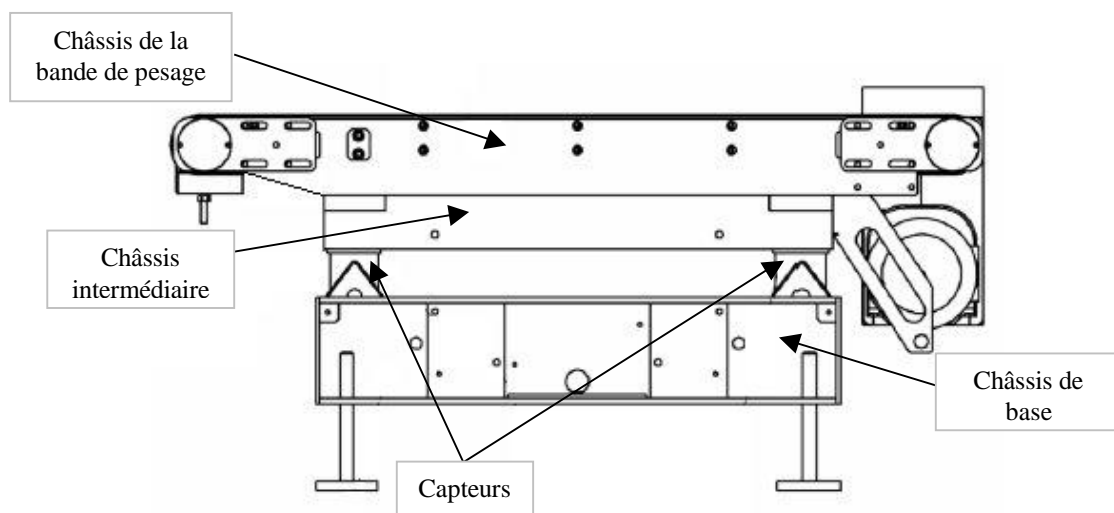
Plaque  
d'identification

Plomb de scellement

















## Dessin d'ensemble



## Dessin du récepteur de charge



## Présentation du boîtier de l'unité de commande et d'affichage type EWU/010

-  Mise en œuvre du dispositif de prédétermination de tare
-  Annulation de la tare et affichage du poids brut
-  Accès au menu des paramètres
-  Commande du dispositif semi-automatique de mise à zéro
-  Validation
-  Quitte le menu en cours sans validation
-  Navigation dans les menu ou Incrémentation de valeurs
-  Navigation dans les menu ou Décrémentation de valeurs
-  Annulation
-  Acquiescement d'une alarme
-  Utilisées lors de la modification de paramètres :  
transition unité-dizaine-centaine
-  Utilisées lors de la modification de paramètres :  
transition unité-dizaine-centaine
-  Commande Marche/arrêt d'une fonction en cours
-  Touche inactive
-  Touche inactive
-  Commande de mise sous tension/hors tension

